



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### phares et balises maritimes

Question écrite n° 28949

#### Texte de la question

Mme Marguerite Lamour appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'automatisation des derniers phares habités. Symbole de l'image culturelle de la Bretagne et d'un patrimoine architectural, la mise à la retraite des derniers gardiens de phare de haute mer, et notamment ceux du phare de « Kéréon » aurait des conséquences dramatiques. D'une part, sur l'économie locale des îles, si l'on retire les quatre familles qui vivent sur place, et d'autre part, sur la détérioration d'un patrimoine cher aux coeurs de tous les Bretons et de tous les passionnés de la mer. A cela, il faut ajouter la disparition d'un métier, d'un savoir-faire qui se transmet depuis des générations et qui ne peut pas s'apprendre par de simples occupations lors de périodes de formation. Devant l'inquiétude manifestée par les élus, les gardiens de phares et les populations îliennes, elle lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour assurer la pérennité de l'image culturelle et architecturale bretonne, ainsi que d'un métier.

#### Texte de la réponse

Afin de mettre à la disposition des usagers les aides à la navigation de plus en plus performantes, le ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer et le secrétariat d'Etat aux transports et à la mer modernisent les équipements. C'est ainsi que les satellites COSPAS-SARSAT aujourd'hui, GALILEO demain, permettent de mieux repérer les navigateurs en difficulté. De plus, les équipements dans les phares allègent aujourd'hui la charge de travail du personnel, grâce à leur plus grande fiabilité, au télécontrôle, aux télécommandes. C'est pourquoi a été engagée depuis plus de dix ans une automatisation des phares en mer, en liaison avec les services locaux et en accord avec les personnels concernés, notamment afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail. Dans le Finistère, cette politique s'est traduite par un regroupement des personnels dans des centres d'exploitation comme celui de Brest ou le centre de contrôle d'Ouessant où sept emplois sont maintenus. L'automatisation du phare de Kéréon a des raisons essentiellement liées à la sécurité du personnel. En effet, cette modernisation des conditions de travail va permettre aux agents d'éviter la relève hebdomadaire par le système de va-et-vient dont l'adaptation aux récentes règles sur l'élévation des personnels est impossible, et dont l'utilisation par gros temps reste dangereuse. L'étude de l'automatisation a été présentée aux agents titulaires. Il leur a été proposé de poursuivre leur carrière au phare de l'île Vierge, pour l'exercice de leur métier sans les risques liés aux relèves difficiles. En ce qui concerne la vedette Blodwen chargée du ravitaillement, basée à Ouessant, celle-ci restera basée sur l'île pour assurer l'entretien des établissements en mer du secteur. De plus, les agents du centre d'exploitation de Brest, libérés par les obligations de remplacement, viendront renforcer les équipes chargées de l'entretien de ces établissements, contribuant ainsi au maintien en état des phares, lesquels font incontestablement partie du patrimoine architectural et culturel maritime en plus de leur utilité fonctionnelle.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Marguerite Lamour](#)

**Circonscription :** Finistère (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28949

**Rubrique :** Transports par eau

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement, transports et logement

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

**Question publiée le :** 24 novembre 2003, page 8901

**Réponse publiée le :** 9 mars 2004, page 1840